

## Journée du 25 juin 2015 : Logement, exclusion et pauvreté.

Table ronde: Mots et maux de la pauvreté

*Les sciences sociales et la pauvreté*

Alexandre Guérillot

### **Introduction**

Dans le cadre de cette table ronde, j'aborderai dans un premier temps les « mots » de la pauvreté. Ce terme est depuis quelques dizaines d'années omniprésent dans le débat public. Il s'agit d'un problème social qui émerge sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui au début de la seconde moitié du XXème siècle en France avec notamment l'appel de l'Abbé Pierre de l'hiver 54, puis avec les réflexions sur la « grande pauvreté » initiée en partie par le père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde en 1957. À l'image de ces deux exemples, de multiples mobilisations se sont succédées contribuant ainsi à construire la visibilité d'un problème dont la subsistance est jugée d'autant plus intolérable que la république une, indivisible, démocratique et sociale, se dote d'un appareil de protection sociale pour rendre effective la valeur fraternité à laquelle correspondent un ensemble de droits sociaux (droit au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à des conditions de vies jugées « dignes »).

La littérature sociologique relative à l'étude des problèmes sociaux (avec entre autres : Gusfield, 1981 ; Lahire, 1999) démontre que les acteurs mobilisés autour d'un problème social en font des lectures divergentes, souvent antagonistes, et que les solutions au problème promues par ces acteurs découlent de la manière dont ils se le représentent. De là survient la multiplicité des manières de comprendre la pauvreté, de la définir, de la décomposer pour en voir les différentes formes.

De là vient aussi la difficulté pour les sciences sociales à saisir un objet extrêmement complexe, qui évolue avec les contextes historiques, sociaux, géographiques, et qui recouvre des réalités qui ont parfois peu de chose à voir entre elles, mais que l'on subsume sous le vocable générique « pauvreté ». Aussi, des interrogations surgissent : à partir de quand caractériser un individu ou un groupe comme pauvre ? Quels sont les critères pertinents pour identifier une situation de pauvreté ? Un individu ou un groupe n'est jamais pauvre en soi, il l'est par rapport à quelque chose : quel peut être ce quelque chose ?

Dans un second temps, au mot « pauvreté », on associe souvent dans l'espace public un mal : l'exclusion. Or ce terme pose lui aussi problème, en lui-même d'abord : Qu'est ce qu'être exclu ? Peut-on caractériser avec certitude un « dedans » et un « dehors » la société ou le groupe ? En rapport avec la pauvreté ensuite : Tous les pauvres sont ils exclus ? Tous les exclus sont ils pauvres ? Certains auteurs ont qualifié l'exclusion de « catégorie non scientifique » et de fait, bien peu utilisent

ce terme dans leurs travaux, excepté lorsqu'il s'agit d'essais (Lenoir, 1974). Nous finirons cet exposé en ouvrant ces réflexions pour nourrir la discussion de la table ronde.

## **I) La pauvreté ? Quelle(s) pauvreté(s) ?**

Comme nous l'avons signalé précédemment, la pauvreté, comme phénomène social, recouvre des réalités multiples qui, au travers des catégorisations que l'on en fait, aboutissent à une grande diversité de manières de « lire » ce problème. Aussi, commencera-t-on par se demander :

### *1) Qu'est ce qu'un pauvre ?*

Georg Simmel, sociologue et philosophe allemand, nous livre la définition que d'aucuns identifient comme étant « la plus achevée » (Paugam, 2005) : « les pauvres en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance, ou devraient la recevoir selon les normes sociales » (Simmel, 1908). Ainsi pour Simmel, la pauvreté n'est pas définie en première instance par des situations objectives comme le manque de revenu, ou les maux qui peuvent lui être inhérents. C'est la reconnaissance par l'ensemble de la société de la situation de manque de ressources d'individus ou de groupes qui permet de les caractériser comme pauvres. Cette définition confirme que la pauvreté n'existe pas en soi, c'est à partir du moment où l'on reconnaît à une catégorie sociale le droit à l'assistance qu'elle est reconnue comme pauvre. À cet égard, l'exemple du racisme ordinaire à l'égard des Roms migrants est éclairant : n'étant pas considérés comme faisant partie de la société, on ne leur reconnaît pas le droit à l'assistance, ce qui conduit à leur dénier le statut de « pauvres » alors qu'ils souffrent bel et bien de manques et de privations spécifiques. C'est sur la base d'un critère identitaire (dans la société ou hors la société) que les discours vont opposer « le rom » et le « SDF français », alors que les détresses de l'un et de l'autre ne font aucun doute d'un point de vue objectif. Il nous faut remarquer que cet exemple ne signifie en aucun cas que Simmel dénierait le droit à l'assistance des Roms migrants. Sa définition cherche en revanche à attirer l'attention sur le fait que la pauvreté d'un individu ou d'un groupe ne prend son sens que dans un contexte particulier. Ainsi en France, l'évolution du contexte historique a amené à caractériser diverses formes de pauvreté. Par exemple, dans les années de croissance exceptionnelle qu'a connu le pays jusqu'au début des années 1970, on parlait de grande pauvreté, celle de populations en marge de la société, sans emploi, sans qualifications, sans véritable vecteur d'intégration sociale. Ainsi on a pu évoquer à une époque la pauvreté des « oubliés de la croissance ». Puis, avec le ralentissement de l'activité économique, l'avènement du chômage de masse, apparaît une nouvelle pauvreté caractérisée par la précarité de publics jusque-là hors d'atteinte : des jeunes, actifs, urbains plus visibles et certainement pas exclus comme pouvaient l'être les catégories précédemment touchées. On parle alors dans le courant des années 80 de travailleurs pauvres, pour évoquer la situation de ménages dont les

occupants se trouvent sous le seuil de pauvreté en termes de revenu mais qui sont par ailleurs enregistrés comme actifs occupés dans les statistiques. Cette situation est vécue comme paradoxale dans le sens où durant la période de prospérité précédente l'occupation d'un emploi garantissait un rempart efficace contre la pauvreté.

## *2) Comment mesurer la pauvreté ?*

L'objectivation d'un phénomène social passe bien souvent par sa mesure. Or, comme nous l'avons souligné, la difficulté à caractériser les situations de pauvreté entraîne la difficulté à identifier des critères indispensables à leur mesure. Il existe trois grandes approches en matière de mesure de la pauvreté : on peut chercher à mesurer la pauvreté monétaire, la pauvreté d'existence (ou pauvreté en conditions de vie), et la pauvreté subjective.

- La pauvreté monétaire : est considéré comme pauvre tout individu ou ménage percevant un revenu inférieur à un minimum identifié comme vital (pauvreté absolue), ou un revenu inférieur à un seuil fixé en fonction du revenu médian de la population à laquelle cet individu ou ménage appartient (pauvreté relative). L'approche en termes de pauvreté absolue pose problème, notamment pour effectuer des comparaisons. L'approche en termes de pauvreté relative aussi car le seuil de pauvreté relative s'accroît avec le revenu médian, il faut le pondérer avec l'inflation. De manière générale, les mesures qui prennent le revenu pour critère posent problème pour deux raisons : elles ne tiennent pas compte des revenus informels, et elles ignorent la grande diversité des situations de pauvreté sous les seuils considérés. En 2012 : avec un seuil à 50% du revenu médian: 4 977 000 pauvres en France (8,1% de la population totale), avec un seuil à 60% du revenu médian : 8 539 000 pauvres en France (13,8% de la population totale) (chiffres INSEE, enquête revenu fiscaux et sociaux 2012).

- La pauvreté d'existence ou en conditions de vie : aborde la pauvreté non à partir du revenu, mais des privations de consommation (Le sociologue Britannique Peter Townsend, identifie 27 items de carence, si un ménage cumule 8items sur 27, il est considéré comme un ménage pauvre en conditions de vie). En France : 13,3% des ménages sont pauvres selon cette approche.

- La pauvreté subjective : repose sur l'idée d'une autodéfinition du pauvre. L'identité du pauvre se construit sur la reconnaissance d'une insuffisance de ses ressources par rapport aux besoins qu'il aspire à satisfaire. Cette approche pose également problème dans la mesure où les réponses des enquêtés sont sous tendues par les représentations que les enquêtés se font de la pauvreté ou de la richesse. À cet égard une enquête du CREDOC de 2007 montre que « l'exercice d'un emploi permet d'être moins touché par la pauvreté monétaire et par la pauvreté d'existence mais qu'il augmente de manière significative la pauvreté subjective ».

On peut établir des relations causales entre ces trois formes de pauvreté : des manques matériels (pauvreté d'existence) sont souvent liés à des revenus faibles (pauvreté monétaire) qui entraînent un sentiment de pauvreté (pauvreté subjective). Mais il convient de signaler que ces mesures de la pauvreté ne se recoupent finalement qu'assez peu : en 2009, 25% de la population française entre dans une de ces trois formes de pauvreté, seulement 4,9% cumulent pauvreté monétaire et d'existence, et 2% les trois formes de pauvreté. Des chiffres qui donnent à réfléchir sur la difficulté à mesurer ce phénomène.

Les institutions Européennes s'accordent sur une définition synthétique de la pauvreté qui reprend les différents aspects que l'on vient d'évoquer : « sont considérées comme pauvres les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles, ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimum acceptables dans l'État membre où elles vivent ». On notera que l'Union Européenne de même que de nombreux auteurs, retient l'exclusion de standards minimum de consommation comme critère de la pauvreté. Ce qui amène à se demander :

## **II) L'exclusion, oui, mais l'exclusion de quoi ?**

L'exclusion d'un individu ou d'un groupe est un concept qui ne prend son sens que par rapport à un ensemble de référence : on est toujours exclus de quelque chose.

### *1) La double dimension individuelle et collective de l'exclusion.*

Une manière de regarder le phénomène de l'exclusion peut consister à l'observer à différentes échelles. Le sociologue Robert Castel qualifie la société Française de « société salariale » (Castel, 1995). Ce terme fait référence pour lui au fait qu'aujourd'hui, le principal vecteur d'intégration sociale serait le travail salarié. En ce sens, la flexibilisation du marché du travail depuis les années 1980, l'avènement du chômage de masse seraient des facteurs d'exclusion d'individus ou de groupes de la société entendue comme une totalité.

Mais l'on peut également s'intéresser aux phénomènes d'exclusion/intégration à l'échelle de groupes sociaux. Par exemple, le sociologue britannique Richard Hoggart (Hoggart 1957) dans son travail sur les classes populaires des banlieues ouvrières anglaises donne à voir un groupe social qui certes ne partage que peu de référents culturels avec les classes dominantes, mais qui n'en reste pas moins extrêmement intégré à travers tout un ensemble sociabilités familiales, de quartier, de pratiques religieuses, etc. De la même manière, on pourrait penser aux immigrés latino-américains qui, s'ils ne se mélangent pas excessivement à la population des pays d'accueil, nouent des réseaux très denses d'entraide et de sociabilité.

Ainsi, l'on voit que lorsque l'on observe des phénomènes d'exclusion, plusieurs questions se posent : Parle-t-on de l'exclusion d'individus ? De groupes ? Et par rapport à quel ensemble de référence ? Une exclusion est rarement totale : des revenus faibles empêchent de consommer comme la majorité mais ne mènent pas mécaniquement à la rupture des liens sociaux.

## *2) L'exclusion : une catégorie scientifiquement pertinente ?*

Les multiples questions à se poser lorsque l'on parle d'exclusion et que nous venons d'évoquer amènent à relativiser sérieusement la pertinence scientifique à utiliser ce concept pour décrire la réalité sociale. Comme nous venons de le montrer, être « inclus » ou « exclus » ne prend de sens qu'en fonction de l'instance d'intégration (la société, le groupe amical, professionnel, associatif, etc.) que l'on considère. Ainsi, aucun individu ne peut être exclu en soi, il a toutes les chances d'être simultanément inclus et exclus.

Pour travailler, les sociologues préfèrent comme point de départ la notion d'intégration à celle d'exclusion. En effet, l'exclusion est un terme porteur de l'illusion d'un état : « un tel est exclus » alors que l'on cherche en réalité à décrire un processus : comment un individu ou un groupe s'écarte progressivement des normes promues par les instances d'intégration. Par ailleurs, certains travaux ont montré que l'exclusion d'individus peut être le vecteur d'intégration d'un groupe. Ainsi Michel Foucault dans *Histoire de la Folie à l'Age Classique* (Foucault, 1976) donne à voir l'exclusion institutionnalisée d'individus au XVIIIème siècle (fous, vagabonds, orphelins, etc.) dans l'hôpital général créant ainsi une distinction radicale entre un « nous » (la société) et un « eux » (ce que nous ne sommes pas). Les travaux plus récents sur les Roms migrants ont montré des logiques similaires (Fassin et al, 2014).

### *Axes de réflexion indicatifs pour la table ronde :*

- Pauvreté, exclusion en Nord-Pas-de-Calais : Comment articuler la réflexion théorique à la région sur laquelle porte le projet ?
- Les écueils du populisme et du misérabilisme : Développés au départ pour critiquer les biais des études portant sur les classes populaires, ces deux concepts peuvent être utilisés pour analyser le rapport que l'on construit au « pauvre » ou à « l'exclus » tant dans la pratique scientifique que dans l'engagement militant : Le populisme consiste à : glorifier les manières d'être et de faire des individus ou des groupes que l'on considérerait comme « exclus » ou « pauvres » en oubliant la complexité des rapports sociaux que ces individus entretiennent dans le groupe ou de ces groupes avec d'autres. Le misérabilisme consiste quant à lui à n'envisager ces individus ou groupes qu'en rapport avec d'autres

considérés comme « dominants » et donc de ne les considérer qu'au prisme du manque ou des privations. On peut donc se demander comment dépasser ces écueils tant dans l'espace de la recherche scientifique que dans celui de l'action militante ? Dans nos manières d'envisager pauvreté et exclusion ?

## Bibliographie

- Alain BEITONE, Christine DOLLO, Jacques GERVASONI, Christophe RODRIGUES, Sciences sociales, Paris : Dalloz (coll. Aide-mémoire), 7ème édition, 2012.
- Pierre Bourdieu, (dir.), La misère du monde, Paris : Seuil (coll.essais), 1993.
- Robert CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris : Fayard, 1995.
- Norbert ELIAS, John L. SCOTSON, Les logiques de l'exclusion, Paris: Fayard, 1997.
- Éric FASSIN, Carine FOUTEAU, Serge GUICHARD, Aurélie WINDELS, Roms et Riverains : Une Politique Municipale de la Race, Paris : La Fabrique, 2014.
- Michel FOUCAULT, Histoire de la folie à l'âge classique, Paris : Gallimard, 1976.
- Claude GRIGNON, Jean Claude PASSERON, Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme et sociologie et en littérature, Paris : seuil, 1989.
- Joseph I. GUSFIELD, La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique, Economica (coll. « Etudes Sociologiques »), 2009 (1981).
- Richard, HOGGART, La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires, Paris : Les éditions de Minuit, 1970 (1957).
- Bernard, LAHIRE, L'invention de l'illettrisme : rhétorique publique, éthique et stigmates, Paris : La Découverte, 1999.
- René, LENOIR, Les exclus : un français sur dix, Paris : seuil, 1974.
- Serge, PAUGAM, Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris : PUF (coll. Le Lien Social), 2005.
- Serge, PAUGAM, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris : PUF (coll. Quadrige), 4ème édition, 2009.
- Amartya, SEN, Repenser l'inégalité, Paris : Seuil, 2000.
- Georg, SIMMEL, Les pauvres, Paris : PUF (coll. Quadrige), 1998(1907).